

l'écho de Tonnay

| JUIN 2023 – n°38 |

Le magazine d'information de votre commune

GRAND FORMAT

*Quoi de neuf
dans nos
écoles ?*



ACTU'

*Déchets : les règles
à respecter*

VOTRE COMMUNE

*Budget 2023 : une gestion
saine des finances de la ville*





04 RETOUR EN IMAGES

05 L'ACTU'

Déchets : les règles à respecter
Une carte privilège gratuite pour les habitants
Forum des associations

06 ÇA BOUGE

L'espace bien-être
Au pont suspendu

07 GRAND FORMAT

Quoi de neuf dans nos écoles ?

14 VOTRE COMMUNE

Budget 2023 : une gestion saine des finances de la ville
2^e budget participatif : place au vote !
La rue Édouard Tarif est presque prête !

17 RENCONTRE

Morgane Drapeau et Mathieu Bellet
Nicolas Gauthier

18 TRIBUNES

19 AGENDA



Mairie de Tonnay-Charente
81 Rue Alsace Lorraine
17430 Tonnay-Charente
05 46 82 14 30
Directeur de la publication : Éric Authiat
Directeur adjoint de la publication : Éric Normand
A participé à ce numéro : François Garcia, Catherine Thomas
Rédaction : Lætitia Gay, Aurélie Moreno, Éric Normand, Stéphanie Sauger
Crédits photos : Laura Marty, Aurélie Moreno, Éric Normand, Lucas Bruneteau
Conception et mise en page : Instant Urbain
Impression : Document Concept 17
ISSN 0152-9374 (imprimé), ISSN 2402-5941 (en ligne). Dépôt légal à parution.
Tirage : 4 950 exemplaires.
tonnay-charente.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



édito



Éric Authiat

Maire de Tonnay-Charente

Chères Tonnacquoises,
Chers Tonnacquois,

À l'heure où j'écris ces lignes, le printemps s'installe progressivement sur Tonnay-Charente et avec lui son cortège d'oiseaux qui chantent et d'arbres qui bourgeonnent. Cet enchantement ne doit cependant pas nous faire oublier que nous sortons d'un hiver globalement sec, après un été 2022 caniculaire.

Même si sur notre littoral, la situation est un peu meilleure, à la suite des précipitations de mars qui ont permis d'élever quelque peu le niveau des nappes phréatiques, ces derniers mois nous rappellent avec force que le dérèglement climatique produit déjà ses effets, à commencer par les tensions de la ressource en eau.

À ce titre, les scientifiques nous alertent sur le fait que l'année 2022 sera une année de base et donc amenée à se reproduire à brève échéance.

Nous devons entendre leur message et mettre en face des solutions pour nous adapter à ce grand chambardement.

Notre commune, située entre fleuve et marais, n'a pas attendu cette alerte pour enclencher des politiques publiques volontaristes concernant l'entretien régulier de nos zones humides (utiles pour nos agriculteurs, la faune, la flore et stockeuses de carbone, ne l'oublions pas !).

Nous devons maintenir nos efforts à l'échelle de la commune, sur la mobilité, la gestion des ressources, la rénovation énergétique de nos bâtiments... À commencer par celle de notre école élémentaire Plaisance. L'école est un des thèmes de ce bulletin municipal pour lequel je vous souhaite une bonne lecture.

Bien à vous,
Votre Maire, Éric Authiat

“ La valeur de l'eau c'est la vie, l'eau est le bien le plus précieux. Sans elle il n'y aurait aucune vie possible sur terre ! Ceci est l'affaire de tous ! ”



Inauguration de l'aire de jeux pour enfants (1^{er} budget participatif)
25 mars 2023
Parc de la Varenne



Marche solidaire pour l'Autisme
1^{er} avril 2023
Départ depuis le quai de la Libération



Journée nationale des véhicules d'époque (CRAMT)
30 avril 2023
sur les quais



Troc'plantes (asso Tous à Tonny)
7 mai 2023
sur les quais



Commémoration
8 mai 2023
Monument aux Morts
Tonny-Charente



Tournoi d'improvisation théâtrale
13 mai 2023
au Complexe municipal

DÉCHETS : LES RÈGLES À RESPECTER

Les conditions de collecte des déchets ne sont pas toujours respectées. En effet, des dépôts de poubelles sont réalisés en dehors des périodes de ramassage. Avec l'action de chiens errants, les détritres sont éparpillés sur la voie publique et obligent les services municipaux à intervenir, entraînant des frais supplémentaires pour la collectivité.

Pour garder une ville propre et agréable à vivre, il est demandé à nos concitoyens de respecter quelques règles élémentaires :

- Les déchets ménagers doivent être déposés dans des contenants mis à disposition de la CARO : sac, conteneurs...
- Les récipients doivent être déposés la veille du jour de la collecte, à partir de 18h, sur le trottoir au droit de la façade de l'immeuble, à portée immédiate pour le personnel de collecte et de façon à ne pas gêner la circulation. Ils doivent être retirés du domaine public au plus tard le jour de la collecte, avant 20h.

Tout abandon de déchets ou de détritres en dehors des lieux prévus à cet effet est considéré comme dépôt sauvage. Il en est de même pour tout dépôt en dehors des horaires précédemment cités.

Les contrevenants s'exposent à des poursuites pénales. De plus, les frais engendrés par la suppression d'un dépôt sauvage seront à la charge du déposant identifié ou, à défaut, du propriétaire ou du gestionnaire de l'immeuble dont sont issus les déchets ou récipients.

Pour tout renseignement :
Numéro Vert Communauté d'Agglomération
Rocheport Océan : 0 800 085 247
www.agglo-rocheportocean.fr/collecte-et-tri

Une carte privilège

gratuite pour les habitants



Profitez de la carte privilège Rocheport Océan pour découvrir ou redécouvrir le territoire à tarif réduit.

Cette carte "100% locale" est à destination de tous les habitants de la Communauté d'agglomération Rocheport Océan.

Elle est nominative, valable pour l'année civile en cours pour 2 adultes et 3 enfants.

Elle permet d'accéder à plus de 50 musées, sites de visites et activités de loisirs, à tarifs réduits.

Voyagez malin en toute liberté !

Rendez-vous dans les bureaux d'information touristique Rocheport Océan (Rocheport, Fouras-les-Bains, Île d'Aix, Port-des-Barques) muni d'un justificatif de domicile et retrouvez toutes les offres sur la carte touristique de l'Office de Tourisme qui vous sera délivrée lors de votre venue.

Ses avantages :

- Un pass 100% liberté toute l'année !
- Une carte valable pour toute la famille !
- Des réductions chez tous les partenaires Privilège ! (Activités, Visites, Croisières, Bus, Location de vélos, Restaurants / Commerces)
- 10% de remise dans les boutiques Rocheport Océan.

N'attendez plus !

Forum des associations couplé à l'accueil des nouveaux habitants

Samedi 9 septembre, de 10h à 17h30, sur les quais de Tonny-Charente, les bénévoles des associations montreront leurs activités aux habitants de la commune.

Près de 40 associations sportives, culturelles, de solidarité et de loisirs seront présentes à ce rendez-vous annuel. Ces dernières prendront les inscriptions directement sur place.

La ville est ainsi à leurs côtés en organisant cet événement qui leur est entièrement dédié.

Ce même jour, en fin de matinée, la bienvenue

sera souhaitée aux nouveaux habitants qui se sont installés à Tonny-Charente dans l'année et se sont inscrits auprès du service communication avant le 13 août 2023. Ce moment convivial, en présence des élus de la commune, sera l'occasion de présenter les projets, les services, les manifestations et de répondre à toutes les questions concernant la vie quotidienne sur le territoire.

Pour vous inscrire : 05 46 82 63 94
communication@tonny-charente.fr



Pôle santé & bien-être

Ce nouvel espace bien-être vous offre la possibilité de prendre soin de vous à travers diverses approches adaptées à vos besoins.



Massage bien-être

Le cabinet Ananda massages propose depuis octobre dernier des massages du monde tels que le Balinais, l'Hawaïen, le global chinois, l'Ayurvédique, et prochainement des ateliers le week-end mais aussi en semaine pour les associations et les entreprises.

Les différentes techniques utilisées par Maud Champeil permettent de dénouer les tensions physiques et mentales, de libérer les émotions et de vous recentrer. Ces massages traditionnels de relaxation et énergétiques favorisent l'harmonisation du corps et de l'esprit. Pour cela, elle a suivi une formation de praticienne en massage bien-être et obtenu le titre professionnel reconnu par l'État.

« Attirée depuis toujours par l'Asie et sa culture, j'ai décidé de me former aux massages pour transmettre du bien-être et aider les personnes à se sentir mieux. »

Le pôle santé & bien-être accueille également une autre praticienne en massages bien-être et une ostéopathe.

Pôle santé & bien-être
2 rue Germaine Tillion
17430 Tonnay-Charente

LUXOTONNAY
Sur rendez-vous
Tél. 06 82 74 71 86
luxotonnay@gmail.com
www.luxotonnay.fr

ANANDA MASSAGES
Sur rendez-vous
Tél. 06 68 64 22 92
www.ananda-massages.fr

Luxopuncture

Le cabinet Luxotonnay exerce l'acupuncture par rayonnement infrarouge. Une méthode douce, naturelle et indolore qui va stimuler les points réflexes répartis sur le corps, pour rééquilibrer l'organisme et aider dans différents domaines : la perte de poids, la relaxation, le sevrage tabagique, les inconforts de la ménopause/andropause, le rajeunissement du visage.

Anciennement infirmière, Catherine Rivasseau a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière en se tournant vers le bien-être. L'efficacité et la simplicité de cette technologie novatrice l'a conquise, et c'est donc tout naturellement qu'elle s'est formée à la technique réflexe (soins énergétiques).

Le nouveau restaurant-bar

AU PONT SUSPENDU

Sandrine et Emmanuel viennent d'ouvrir leur restaurant-bar joliment baptisé "Au Pont Suspendu", sur le quai Auriol Roy-Bry. Idéalement situé au bord du fleuve Charente, il vous invite à profiter de sa terrasse à la vue imprenable.

C'est au cœur de cette atmosphère hors du temps, que le restaurant vous propose de savourer le midi une cuisine familiale goûteuse, généreuse, abordable et le soir des planches toutes plus gourmandes les unes que les autres.

Des boissons chaudes et froides sont servies tout au long de la journée ainsi que des glaces artisanales élaborées par le maître artisan glacier "L'Angély" et des smoothies. On y trouve aussi une sélection de vins et de bières issues du tissu local pour un véritable voyage dans les saveurs de nos terroirs, le tout à consommer avec modération.

L'espace intérieur du restaurant a été entièrement réaménagé et relooké. Bientôt, l'extérieur sera végétalisé.

Petit plus : le restaurant est privatisable toute l'année pour l'organisation de vos événements.

Au pont suspendu
4bis quai Auriol Roy-Bry
17430 Tonnay-Charente
aupontsuspendu@mailo.com
Tél. 09 77 46 43 38
OUVERTURE
Du lundi au samedi de 10h à 19h
et le dimanche de 10h à 17h.
Fermé le mercredi.



GRAND FORMAT

Quoi de neuf dans nos écoles ?

Tandis que les lycées et collèges sont respectivement gérés par la Région et le Département, c'est la commune qui a la responsabilité des écoles primaires (élémentaires et maternelles) sur son territoire, ainsi que la restauration des élèves qui les fréquentent.

Avec 3 écoles accueillant près de 655 élèves, Tonnay-Charente est particulièrement bien dotée en établissements scolaires confortant son attractivité. L'impact est économique également avec quelques 30 emplois directs.

Travaux d'entretien, de rafraîchissement, nouvelle tarification de la restauration scolaire, achats d'équipements...une rentrée réussie se prépare bien en amont !

Plus que jamais engagée pour garantir des conditions d'apprentissage dignes aux écolières et écoliers, la ville lance et soutient plusieurs actions.

655
élèves

3
écoles

30
emplois





Une nouvelle tarification pour la restauration scolaire et la garderie

La commune de Tonnay-Charente souhaite mettre en place une tarification sociale pour les services de la restauration scolaire et de la garderie à partir de la rentrée scolaire 2023-2024.

Plus solidaire

Chacun paie selon ses moyens. Le tarif est désormais basé sur le quotient familial calculé par la Caisse d'allocations familiales (Caf) en fonction des revenus et du nombre de personnes dans le foyer.

Malgré ce changement, la Ville continue à prendre en charge une part très importante du coût de ces services publics essentiels. À titre d'information, le coût d'un repas pour la commune représente 6,15 € pour l'année 2022 et une prévision de 7,43 € pour 2023.

Malgré cette augmentation et l'aide financière de l'État, la collectivité aura encore un reste à charge de presque 299 000 € sur les dépenses liées à la restauration des écoles publiques.

Des tarifs plus adaptés à chaque situation

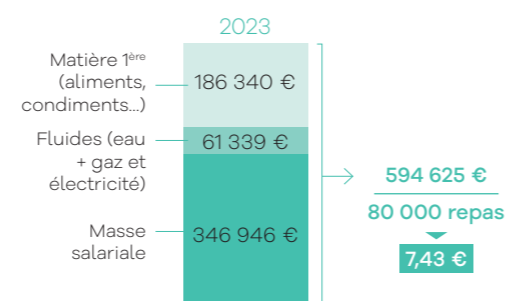
Les nouveaux tarifs seront ajustés aux revenus et aux situations familiales. Ils permettront une actualisation rapide en cas d'évolution.

NOUVELLE TARIFICATION À PARTIR DE SEPTEMBRE 2023

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE	TARIFS DE LA GARDERIE (facturé à la 1/2h)
QF 1 < 1 000 €	1,00 €	0,85 €
QF 2 De 1 001 à 1 200 €	2,40 €	0,90 €
QF 3 De 1 201 à 1 400 €	3,10 €	0,95 €
QF 4 > à 1 401 €	4,00 €	1,00 €
Hors commune	5,00 €	1,25 €

Le coût des repas

Les coûts des repas et le reste à charge pour l'année 2023 sont :



Cantine à 1 €

L'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires afin de permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1 €.

Une aide financière est accordée aux communes de moins de 10 000 habitants instaurant une grille tarifaire progressive dans les cantines de leurs écoles primaires.

C'est pourquoi, la commune de Tonnay-Charente a décidé de s'inscrire dans ce processus de tarification sociale.

Il faut savoir que pour faire face à l'inflation actuelle (fluides, denrées, salaires), la commune peut la répercuter avec l'augmentation des tarifs. Dans le cas contraire, une des solutions peut être une baisse de la qualité des repas.

Avec cette nouvelle tarification, la commune de Tonnay-Charente a décidé de satisfaire le plus grand nombre de parents tout en continuant à confectionner des repas de qualité pour les enfants.

À partir de la rentrée 2023, environ 70 % des familles de Tonnay-Charente bénéficieront d'un repas à 1 € (l'ancien tarif pour tous étant à 2,30 €) ou ne verront pratiquement aucun changement dans les tarifs.

Dans le même temps, 13 % des familles connaîtront une augmentation de 0,75 € tandis que les 17,7 % appartenant à la strate la plus élevée devra payer un repas à 4 €. Il faut noter que d'autres communes de la même strate appliquent des tarifs jusqu'à 4,78 € pour le quotient familial supérieur à 1000 €.

Un nouveau "Portail Famille"

Pour simplifier l'inscription des enfants aux services de restauration scolaire et de garderie, la mairie de Tonnay-Charente a décidé de mettre en place un nouveau "Portail Famille" accessible depuis un ordinateur, smartphone ou tablette.

À partir de la rentrée scolaire 2023-2024, vous pourrez réaliser vos démarches périscolaires en ligne pour :

- réaliser l'inscription administrative des enfants aux services ;
- inscrire ou désinscrire les enfants des différentes activités : restaurant scolaire, garderie, etc. ;
- régler les factures.

À terme, ce nouveau service remplacera le dossier papier à remplir

tous les ans, et ce dans un souci de simplification des démarches.

Dans le courant de l'été, les parents recevront un mail d'activation de leur dossier sur le portail famille ainsi qu'un guide d'utilisation.

Nota à toutes les familles ayant cette année procédé à une inscription sous format papier, les données seront intégrées à ce nouvel espace. Nous vous invitons à les vérifier.

Pour toute demande de renseignements complémentaires ou pour tout problème de connexion avec le futur portail famille : service.scolaire@tonnay-charente.fr 05 46 82 14 42

Conseil Local des Parents d'élèves FCPE de Tonnay-Charente

UNE ÉQUIPE COLLABORATIVE, SOLIDAIRE ET À L'ÉCOUTE

Le conseil local de Tonnay-Charente est une association loi 1901. C'est un réseau de parents d'élèves dont l'objectif est de défendre les intérêts des enfants de la maternelle au collège. Ouvert à tous, il permet aux parents de se rencontrer, de s'informer, d'échanger, de remplir leur rôle au sein de la communauté éducative.

Celui-ci comporte 24 membres bénévoles "parents d'élèves" présents au sein des 4 établissements (maternelles, élémentaire, collège) de la ville de Tonnay-Charente.

Les représentants FCPE peuvent assurer un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des membres de la communauté éducative. Ils sont également un relais entre les parents et les chefs

d'établissements et aussi avec les élus de la commune et du département.

Ils se réunissent 5 fois/an pour organiser les actions, préparer les différents conseils (d'école, de classes, d'administration, commissions...).

La FCPE organise des manifestations dans le but de soutenir financièrement les enseignants dans leurs projets scolaires. Vous souhaitez les rejoindre en septembre, pour une primo-adhésion (11€, déduction des impôts possible).

Audrey Nogues - Présidente
20 Av. Charles de Gaulle,
17430 Tonnay-Charente
Tél. : 07 81 38 09 29
Mail : fcpe.tc@outlook.fr
[fcpetonnaycharente.over-blog.com](https://www.fcpetonnaycharente.over-blog.com)
f FCPE Tonnay-Charente



Les travaux de la maternelle Plaisance



Le calendrier des travaux



Pour le chantier de l'école maternelle Plaisance, les consultations des entreprises sont en cours. Les premiers travaux de démolition et de fondation sont prévus à partir des grandes vacances d'été. Une première phase de travaux aura lieu au nord, pour la reconstruction des deux salles de classe et d'un bloc sanitaire (côté piste vélo). Ces travaux se poursuivront à partir des vacances de la Toussaint. Dans un deuxième temps, les autres constructions reprendront sur l'emplacement de l'actuelle salle d'évolution condamnée.

L'ensemble doit normalement être terminé pour la fin de l'année civile 2024.

Réunion publique

Lors de la première réunion d'information qui a eu lieu le jeudi 20 octobre 2022, à l'espace culturel Les Halles, Monsieur le Maire annonçait qu'une partie du bâtiment de l'école maternelle Plaisance rencontrait des difficultés d'ordre structurel principalement sur l'extension où se trouvait deux classes, la bibliothèque et une partie de la salle de motricité.

Dès la rentrée des vacances d'automne, les deux classes impactées ont été délocalisées et cette partie du bâtiment a été condamnée afin d'accueillir l'ensemble des enfants, enseignants, personnels et familles en toute sécurité.

En parallèle, l'ensemble des services de la commune s'est mobilisé afin de mener à bien les travaux nécessaires et d'organiser la démolition des zones sinistrées et la reconstruction de nouveaux locaux.

Afin de présenter l'avancement de ce projet et les différentes étapes, la commune conviera les parents de l'école à une seconde réunion d'information avant les vacances d'automne.

Projet pédagogique avec les CMI de l'école Plaisance

Pour donner du sens aux apprentissages des élèves, accroître leur motivation et leur engagement dans les activités, l'enseignant Julien Fritsch a proposé deux projets pédagogiques qui s'articulent autour de plusieurs temps.

La mini-entreprise

La création de la mini entreprise de la classe "La plume étoilée", inventée par les élèves est née de la nécessité de soulever des fonds (environ 1500 €) pour partir le 8 juin au théâtre Mogador de Paris et assister à la cérémonie des récompenses du concours "Les Petits Molières". En effet, ils ont été invités parmi une vingtaine d'autres classes sur 850 inscrites à ce concours.

Cette mini entreprise confectionne des carrés démaquillants et des tamachi (éponges recyclables en tissu). Avec leur enseignant issu du marketing, les élèves ont ainsi créé cette mini-entreprise où chacun a son rôle au sein d'un service (tri du tissu, découpage et assemblage, couture, mise en lot et vente, comptabilité). Il s'agit donc d'apprendre le travail de la géométrie, du calcul, du vivre-ensemble, de l'implication, et de la motivation.

Un logo a été réalisé avec la technique de la cyanotypie, des bons de commande ont vu le jour également. À l'évidence des structures telles que la FCPE et le Rotary club ont été contacté pour des demandes d'aides et subventions mais l'objectif était vraiment de mettre les élèves dans une posture active.

L'atelier couture du CAP centre social a généreusement accepté sa demande d'encadrement sur trois mardis après-midi. Ils récoltent des dons de tissu aussi.

Les parents sont d'une aide incroyable et s'investissent beaucoup.

Le projet pédagogique initial : Les Petits Molières



Les Petits Molières, c'est un concours d'écriture engagé destiné aux élèves du CP à la 3^e. En 2023, nous commémorons les 350 ans de la mort de Molière.

Très sensible à l'écriture, l'éloquence, le théâtre, la musique, Julien Fritsch a naturellement engagé sa classe dans ce concours en octobre dernier sans parler de cette possible invitation à Mogador.

Tous les jeudis matin, ils travaillent l'écriture engagée sur différents supports : poèmes, chansons, dialogues, discours. Les thèmes abordés étaient le climat, la pollution, la maltraitance animale, la violence, le harcèlement, le viol, l'inégalité homme femme... L'objectif était de dénoncer, défendre une cause, etc. Le travail a pu être réalisé individuellement ou en petit groupe.

La remise des prix ayant lieu le 8 juin, dans ce fameux théâtre Mogador qui a reçu plusieurs fois la cérémonie des Molières, les écrits ont été déposés le 7 avril sur une plateforme spécifique afin qu'ils soient lus par le jury composé de Marie-Aude Murail, Jean-Philippe Arrou-Vignod, Christelle Dabos, Timothée de Fombelle, et Soledad Bravi.

De plus, des comédiens mettront en voix les écrits gagnants parmi les 9 prix décernés.

Alors croisons les doigts !



Interview

Ludovic BIENAIMÉ

Responsable de la restauration scolaire



Après un parcours d'étude classique en école hôtelière, j'ai travaillé dans divers restaurants afin de bien connaître le métier de cuisinier et acquérir de l'expérience.

Puis, je suis rentré au service restauration d'un centre hospitalier où j'ai appris, durant de nombreuses années, à mêler la cuisine traditionnelle et celle de collectivité.

Enfin, j'ai pris le poste de chef de cuisine à l'école de Tonny-Charente pour faire découvrir ma cuisine aux enfants, mais surtout avec une mission, la responsabilité de leur transmettre une certaine éducation au goût. Des repas à thème sont organisés tout au long de l'année : Noël, Épiphanie, semaine du goût, repas italien...

Aujourd'hui avec toute l'équipe de cuisine, nous essayons de mettre en valeur à travers de nombreux plats fait maison, de bons produits locaux comme les poissons frais du port de pêche de La Rochelle, la viande de bœuf certifiée HVE de Saint-Just Luzac, la viande de veau bio de Saint-Laurent-de-la-Prée ou encore les produits laitiers fermier de Breuil-la-Réorte.

Le bio a pris une part essentielle aussi dans nos menus avec les légumes frais, les fruits, les légumineuses, les céréales, les yaourts, etc.

Avec les contraintes que sont l'équilibre alimentaire, la diversité des plats ou bien encore le budget, les menus (supervisés par une diététicienne) sont faits par mes soins toujours en essayant de respecter la saisonnalité.

La restauration des enfants est prise très au sérieux ici à Tonny-Charente, et nous, les cuisiniers, en sommes les premiers satisfaits !



Quelques chiffres

2 cuisinières

2 aides de cuisine à la réception pour les maternelles

1 menu végétarien tous les mardis

600 repas par jour pour les écoles publiques

655 enfants au sein des écoles (93 pour la maternelle Archiac / 4 classes, 120 pour la maternelle Plaisance / 5 classes, 442 pour l'élémentaire Plaisance / 18 classes + 1 Ulis)



Portrait des ATSEM* de l'école maternelle d'Archiac

Estelle Trochut, Emmanuelle Caille, Séverine David et Nathalie Caillaud sont agentes territoriales spécialisées des écoles maternelles (Atsem) et travaillent auprès des enseignants des classes maternelles sur le site d'Archiac.

Parmi leurs nombreuses missions, on trouve :

L'accueil et hygiène des enfants

Les Atsem secondent le maître ou la maîtresse le matin au moment de l'accueil des enfants et de leurs parents. Elles assurent les soins corporels d'hygiène pour les plus petits, les accompagnent aux toilettes, vérifient le lavage des mains, leur inculquent les gestes d'hygiène.

D'une manière générale, elles participent à l'acquisition de l'autonomie des plus jeunes, en les aidant à se vêtir et dévêtir, à lacer leurs chaussures, etc. Elles sont également encadrantes de la garderie et s'occupent des enfants le matin avant les cours et le soir jusqu'à 19h.

L'accompagnement des ateliers pédagogiques

Les agentes préparent les ateliers pédagogiques des enseignants qu'elles peuvent mettre en œuvre avec ces derniers (couture, peinture, cuisine, jeux de société, sport). Elles prêtent également main-forte aux enseignants dans leurs classes, et lors des sorties scolaires. Ensemble, ils préparent le spectacle "Années 80" de fin d'année des écoliers qui aura lieu le 9 juin à 18h.

La surveillance et l'animation pendant les temps périscolaires

Le midi, les Atsem assurent la surveillance des enfants sur le temps de cantine. Dans la cour, mais aussi à table, les agentes aident les enfants les plus jeunes dans la prise des repas.

Il leur faut parfois gérer les conflits entre enfants. Leur rôle consiste aussi à repérer et signaler aux enseignants les enfants qui rencontrent des difficultés de tous ordres. Elles surveillent aussi le dortoir pendant que les enfants dorment.

L'entretien des locaux

Les agentes ont aussi la charge de la propreté des locaux de l'école maternelle et du matériel des classes.

Les multiples tâches qui leur sont confiées leur offrent un métier passionnant et animé, qui n'est jamais monotone.

*agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

Départ à la retraite de la directrice de la maternelle d'Archiac

Arrivée à l'école maternelle d'Archiac de Tonny-Charente en 2016, Christine Vergé-Achambault prend sa retraite à la fin de l'année scolaire. Elle aura beaucoup apprécié travailler avec les enseignants et ATSEM, les parents d'élèves et la mairie. La plupart du temps, ce sont les petites choses qui créent une bonne ambiance, et cela ne demande qu'à continuer.

C'est aussi une grande et belle école qui comprend une salle de motricité, un dortoir en place, une cour, et un bois à proximité. Pour elle, le positif l'emporte largement.

Nous lui souhaitons une heureuse retraite bien méritée après de bons et loyaux services, durant lesquels elle a su transmettre son professionnalisme autant que sa gentillesse.



Le poste de direction, vacant, sera pourvu à la rentrée des classes.



Budget 2023 : une gestion saine des finances de la ville

En séance du 30 mars 2023, le Conseil municipal a adopté le budget primitif de la commune. Ce rendez-vous annuel permet d'affirmer les priorités de l'équipe en place en les traduisant par la poursuite des efforts engagés ces dernières années.

Malgré l'inflation et la hausse des prix et des salaires, la commune continue à avoir un investissement raisonné sur son patrimoine et garantie le même niveau de service aux habitants tout en modernisant au fur et à mesure les bâtiments (ex : rénovation énergétique) mais aussi les services (ex : mise en place d'un portail famille pour le service enfance).

Concrètement en 2023

La commune continue d'avancer sur les grands projets qui constituent des réalisations marquantes du mandat : les études sur la restauration du pont suspendu, la finalisation de la construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle en centre-ville, mais aussi, malheureusement, la démolition et la reconstruction d'une partie de l'école maternelle Plaisance.

Enfin, la dynamique de maîtrise des dépenses courantes sera prolongée, afin de conserver des capacités importantes en matière d'investissement pour les années futures.

2,7 ans

Nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette. Le seuil critique étant fixé à 15 ans, cette donnée indique une bonne gestion financière. Le remboursement de la dette a diminué de moitié en 5 ans.

Retrouvez tout le détail du budget 2023 sur la note de présentation présente sur le site internet.



Principaux investissements programmés EN 2023

Dans les dépenses incontournables de 2023, il peut être cité :

- L'obligation de démolition/reconstruction de l'école maternelle Plaisance du fait de fissures importantes sur le bâti survenues à l'été dernier et nécessitant la délocalisation de 2 classes de l'école.

Ces travaux estimés à près de 1 million d'euros sont donc prioritaires pour le bien-être de tous. L'année budgétaire 2023 sera donc impactée de 654 000 € de travaux sur cette école.

- L'achat du cabinet médical rue des Poilus pour 230 000 €
- La suite des travaux de la maison de santé pour 270 400 €
- La continuité des études du pont suspendu pour 63 000 €
- Les travaux de la rue Tarif pour 245 000 €

Principaux projets en 2023 pour la somme de 517 000 € :

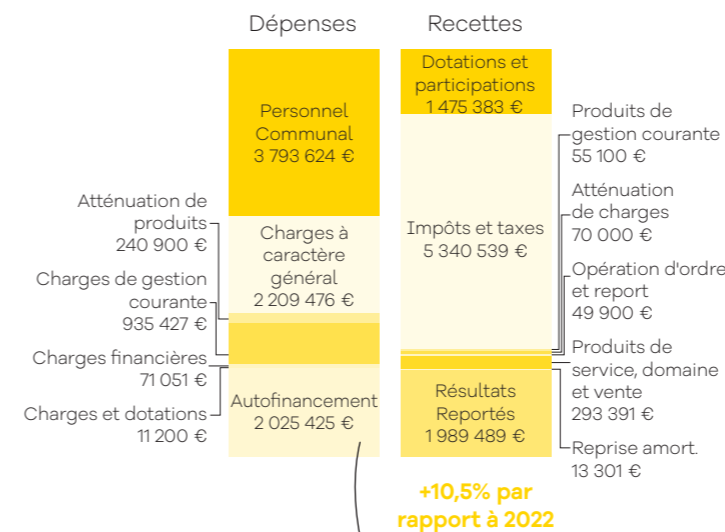
- Remplacement de la chaudière de l'Hôtel de ville
- Réaménagement du rez-de-chaussée de la Mairie
- Étude structurelle / réhabilitation des colonnes de la mairie et des pavillons
- Réhabilitation du filtre à sable de la piscine
- Réhabilitation de différents bâtiments (vestiaires espaces verts, étanchéité du toit du complexe ...)
- Travaux permettant une amélioration énergétique des bâtiments (relamping, isolation ...)

AUCUN CHANGEMENT SUR LES TAUX D'IMPOSITION DEPUIS 2021

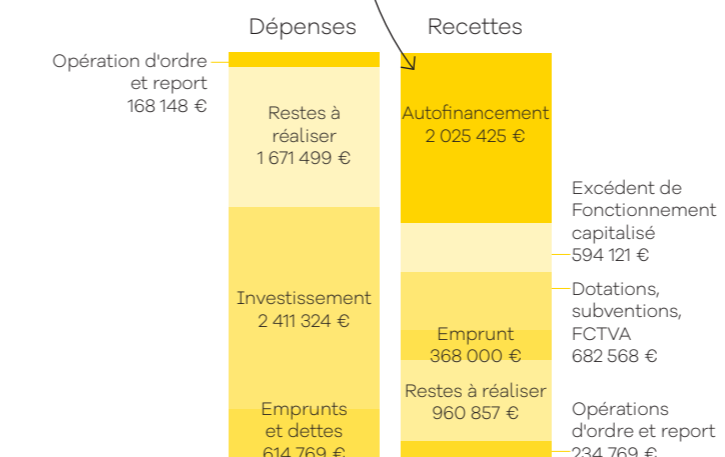
	2023
Taxe d'habitation	11,87%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	41,98%
Taxe foncière sur les propriétés non-bâties	40,43%

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET

Fonctionnement : 9 287 103 €



Investissement : 4 865 740 €



2^e budget participatif : place au vote !



Ce sont au total 4 projets qui ont été retenus et seront soumis au vote via la plateforme Drag'n Survey dès le samedi 1^{er} juillet.

À partir de cette date, vous avez jusqu'au 10 septembre 2023, pour choisir le projet que vous préférez ou qui aura, selon vous, le meilleur impact sur la ville et ses habitants.

Les quatre projets retenus sont :

- **Aménagement des abords des établissements scolaires**

Installation de 2 bancs à proximité des écoles maternelles Archiac et Plaisance, d'un banc à proximité du collège Joliot-Curie, ainsi que 3 bancs, 2 tables de pique-nique et 2 tables de tennis de table pour jouer en extérieur à proximité de l'école élémentaire Plaisance.

- **Installation de bancs sur l'ensemble de la commune**

Implantation de 17 bancs gabions décoratifs composés d'une cage en acier, d'une assise et de galets ou de pierres sur l'ensemble de la commune. Une demande de nombreux marcheurs, promeneurs et autres personnes âgées d'avoir des bancs, pour pouvoir se reposer.

- **Circuit vélo sur la commune**

Inciter les familles tonnacquoises à la pratique du vélo, de la marche ou la course à pied et permettre aux itinérants de découvrir la commune. Mise en place d'un parcours découverte de 30 km empruntant routes et chemins. Balisage du circuit permanent et sans entretien.

- **Équipements de loisirs et de convivialité**

Proposer divers équipements de jeux aux habitants de Tonnay-Charente pour favoriser les moments de convivialité sur l'espace public :

- 2 tables de ping-pong au parc de la Varenne et jardin des Capucins
- 1 table d'échecs (à définir mais hors des quais au regard des contraintes réglementaires).

Le projet gagnant de la 2^e édition du budget participatif sera dévoilé en ligne dès le mois de septembre, puis présenté de manière plus détaillée dans le prochain magazine.



La rue Édouard Tarif est presque prête !

Les derniers aménagements avancent à grands pas. Au terme des travaux, à la fin du mois de juin, les Tonnacquois.es profiteront d'une nouvelle rue.



Depuis deux mois, la commune a entrepris, à la demande et en concertation avec les habitants du secteur, la réfection de la rue Édouard Tarif.

Une rue plus accessible

Avec la création d'un cheminement protégé et normé pour les piétons, le choix a été fait de remettre en sens unique cette voie et de réduire l'axe de roulement afin de sécuriser davantage le secteur contre la vitesse et les stationnements non autorisés.

Cette rue s'empruntera uniquement dans le sens rue de Fonsèche vers le rond-point du silo ou la rue des Meuniers.

Outre ces aménagements, un système de gestion des eaux pluviales a été mis en place associé à la reprise de la bande de roulement et l'embellissement de la zone.

Ainsi, désormais, les apports environnementaux concourront à terme à "casser" la vitesse et à apporter à cette rue un nouvel aspect plus qualitatif.



Les aménagements souhaités soulignent la volonté de partager les espaces publics (voitures, piétons, vélos...) en tentant de solutionner les problématiques récurrentes d'incivilités et de respecter les obligations des collectivités.

Nous remercions tous les habitants qui sont de près ou de loin concernés par ce chantier et qui subissent des désagréments durant cette période.

FINANCEMENT

Le projet est réalisé et financé par la commune pour les voiries et les trottoirs à hauteur de **193 971 €**.

L'arrêt de bus et la gestion du pluvial ont été financés par la Communauté d'agglomération Rochefort Océan pour **68 572 €**.

Le prochain chantier de voirie important de la commune concernera dans quelques mois, le secteur de la rue de la Croix-Biron et de la Place Jacob.



BAB EL RAID

L'aventure au Maroc pour Morgane et Mathieu

C'est avec un mental d'acier et de la générosité à revendre que Morgane Drapeau et Mathieu Bellet, deux tonnacquois se sont engagés dans le Bab el Raid.

Au-delà de la course motorisée au départ de La Rochelle, ce rallye qui traverse l'Espagne et le désert marocain se veut avant tout solidaire. En effet, par des dons récoltés avant le départ, chaque équipage a apporté son soutien à l'association "Cœur de Gazelles" qui intervient directement dans les villages du Sahara marocain et participe au passage à la dépollution plastique.

Par ailleurs, l'aventure avait également pour but la lutte contre l'exode rural de ces régions défavorisées par le développement

de palmeraies au fil des années. Celles-ci apportent des revenus aux villageois permettant le maintien des familles dans les villages et donc des écoles.

Mais le Bab el Raid, c'est aussi une aventure humaine au cours de laquelle chaque équipage met ses compétences mais aussi sa détermination à l'épreuve.

C'est sur une route parsemée de rencontres, de défis et de moments d'entraide, que Morgane, professeure des écoles, et que Mathieu,



paysagiste, ont vu l'aboutissement de leur projet à Tamsguidat où ils ont pu planter "leurs palmiers dattiers" avec l'aide des agriculteurs du village lors du Green Day.

PERFORMANCE D'UN TONNACQUOIS au Marathon de New York

Educateur au sein du club de football de Tonny-Charente, Nicolas Gauthier, 43 ans s'adonne à la course sur route, et adepte de défis, il s'est inscrit en 2022 au plus célèbre des marathons, celui de New York.



En parallèle de sa vie professionnelle et familiale, il s'y est préparé en solo, avec en moyenne six entraînements par semaine, ce qui représente 75 à 100 km hebdomadaires, prenant une nourriture saine sans prise de tête, mais avec quelques concessions sur les 15 derniers jours.

New York a marqué l'aboutissement de son projet. Arrivé sur place 4 jours avant avec sa famille, ils ont effectué de nombreuses visites et ont beaucoup marché.

Le jour J, Nicolas s'est levé à 4h30 du matin pour un départ à 9h10 pour la catégorie « élites et préfèrentiels », position liée à ses performances antérieures, et c'était parti pour les 42,195 km sous une musique de Franck Sinatra et un finish aux « forceps » dans Central Park. Le parcours était jalonné de plusieurs millions de spectateurs pas avares d'encouragements.

Une sacrée performance pour un amateur et mille braves à Nicolas qui fait honneur..

Quelques chiffres

+ de 50 000 inscrits dont environ 2 044 Français. Son parcours est très sélectif car vallonné et les conditions météorologiques n'étaient pas des plus favorables (26° C et 80% de taux d'humidité).

Nicolas termine **493^e** sur 47 743 arrivants.

25^e Français sur plus de 2 044.

Temps de course **2h58** (son objectif était de moins de 3h) soit à une vitesse moyenne un peu supérieure à 14 km/heure.



TONNAY AVANCE

L'école, une priorité pour la commune

L'actualité avec la visite du chef de l'état au lycée Palissy de Saintes a mis en avant les décrochages à tous les niveaux qui n'ont jamais été aussi nombreux soit en fin de cycle, soit en cours de cycle. Il est important de signaler que la réussite scolaire se prépare dès l'entrée en maternelle.

Il est vertueux de vouloir amener tous les jeunes au niveau baccalauréat, encore faudrait-il qu'ils aient les mêmes chances pour acquérir les fondamentaux indispensables à leur insertion dans la société. Celle-ci nécessite une orientation en phase avec les attentes du monde du travail...

Dans cette démarche, le volet social et éducatif présent sur notre commune a toute sa place pour accompagner au mieux les jeunes (CAP, IMPRO, L'UNAPEI...). En exemple, nous pouvons citer le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Solidarité) mis en place par le CAP Centre Social pour permettre à des élèves scolarisés de bénéficier d'un accompagnement privilégié qui favorisera leurs apprentissages.

Sans oublier les volets culturels et sportifs soutenus par la commune au bénéfice de tous et en particulier des plus jeunes.

Il faut rappeler que la commune assure le fonctionnement de deux écoles maternelles, une école élémentaire (la plus importante de Charente-Maritime en termes d'effectif) et leur met à disposition de nombreuses installations sportives et culturelles. Il en est de même pour les élèves du collège (sous responsabilité du département) ainsi que ceux de l'école privée Sainte-Anne.

Notre souci permanent est de mettre à disposition des services de qualité pour un confort pédagogique qui contribue à la réussite des jeunes : locaux, mobilier, matériel pédagogique et informatique, service de garderie, service de restauration, animations périscolaires. Le tout en maintenant un dialogue permanent avec le monde enseignant et les associations de parents d'élèves.

La commune dispose d'un service dédié aux affaires scolaires qui, entre autres, favorise le lien entre les différents partenaires intervenant dans le cadre des activités périscolaires.

Cet investissement communal en faveur de nos jeunes concitoyens se traduit par un effort budgétaire annuel malgré l'inflation que nous subissons actuellement.

La liste Tonnay Avance met un point d'honneur à ce que cet effort soit toujours maintenu.

"Un enfant, un enseignant, un livre et un stylo peuvent changer le monde."

Malala Yousafzai

TONNAY ENSEMBLE

Nous sommes déjà à mi-mandat !

Trois années où nous aurions aimé voir l'aboutissement de quelques projets pour lesquels nous étions, opposition du moment, en phase et en accord pour leur réalisation.

À ce jour, une maison médicale semble vouloir exister ! Qu'en est-il vraiment ?

D'autres projets sont en stand-by ! Certains sont plus radicalement supprimés.

La question : Pourquoi une situation si évocatrice d'immobilisme ?

Il semblerait que la future rénovation du " PONT " en soit la cause.

C'est là, le sempiternel combat, à juste titre, d'une population résolument pour la prévention de son pont, qui ne l'oublions pas, était le lieu incontournable de passage du nord au sud de la Charente, et donc aujourd'hui, un lieu touristique très visité.

Depuis trois décennies, trois rénovations provisoires ont déjà été réalisées et ont coûté très cher - beaucoup trop cher eu égard à la qualité des réalisations !

Alors pourquoi pas une quatrième ! Mais cette fois " définitive " ; Quelle gageure !

Coût de l'opération au bas mot 20 millions d'euros dont sans doute une trop grande partie à la charge de la commune.

C'est là où le bât blesse ! En a-t-on les moyens financiers ? De notre point de vue : NON !

Alors ? Désendetter la commune est une priorité de la majorité municipale pour pouvoir faire face à une dépense future impossible à honorer sans faire appel à un endettement colossal et durable.

La vérité due aux Tonnacquoises et Tonnacquois est que l'on cherche à leur faire payer les erreurs politiques de prédécesseurs à la majorité actuelle.

Ce monument classé aurait dû être laissé à l'État en 1964 ...

Prochainement nous serons fixés sur l'avenir de ce projet mais également sur son coût financier pour les habitants de la commune.

Nous pourrions aborder bien d'autres problèmes concernant le territoire de TONNAY-CHARENTE mais notre droit de parole est, sur cette édition, épuisé.

Bel été à tous et à très vite.

Marie-Chantal PÉRIER, Charles CATTIEZ, Marie-Hélène MINEAU, Fernand TROALE

Programmation culturelle & sportive

juillet

Jeudi 6 juillet - 19h30

SUR LES QUAIS

Jeudis O Quais

Concert de musiques du monde
JÉRÉMIE MALODJ'
Gratuit

Vendredi 14 juillet de 19h à 23h30

Fête du 14 juillet

Repas partagé, bal animé "Le baluche des complices de M. Larsène", défilé aux lampions, spectacle pyrotechnique
Gratuit

Jeudi 20 juillet - 19h30

SUR LES QUAIS

Jeudis O Quais

Concert de musiques latino-américaines CARIBA
Gratuit



Dimanche 30 juillet de 8h à 18h

QUAI DE LA LIBÉRATION

Grand marché aux livres, BD, CD, affiches, vinyles, cartes postales

Restauration sur place
Pré-inscriptions obligatoires ouvertes aux professionnels et particuliers

Contact : 06 83 16 14 50

06 61 30 67 45

livresetvous17350@gmail.com



août

Jeudi 3 août - 21h30

SUR LES QUAIS

Jeudis O Quais

Cinéma Plein air
POURRIS GÂTÉS

Gratuit

Pensez à amener votre assise

Mardi 15 août - de 10h à 23h

JARDIN DES CAPUCINS

Fête de la ruralité

Expositions, véhicules anciens, battage et fenaison, animaux de la ferme, balade en calèche, repas musical

Entrée libre

Restauration sur place

Jeudi 17 août - 18h30

SUR LES QUAIS

Jeudis O Quais

Tournoi de palets

Gratuit

septembre

Samedi 2 septembre départ de 18h à 19h30

AU BOULODROME (ROUTE DE CHAMPSERVÉ)

Randonnée gourmande semi-nocturne

Organisée par l'association Randonnées autour de Tonnay-Charente (RATC)
adulte : 13 € / enfant 8 à 12 ans : 6 €
Inscriptions au 06 33 78 37 50 ou ratc17430@gmail.com

Samedi 9 septembre de 10h à 17h30

Forum des associations

Près de 40 associations sportives, culturelles, de solidarité et de loisirs de la commune seront réunies.
Gratuit

octobre

6, 7 et 8 octobre

SALLE DES FÊTES

Festival des Aventuriers

Films, conférences, expositions, rencontres, repas exotique
Organisé par "Trois enfants autour du monde"
Renseignements et réservations au 06 11 58 50 45
Un module : 3 euros, pass week-end (6 modules) : 15 euros
Programme sur : www.periple.org

Les rendez-vous à ne pas manquer !

FÊTE DE LA RURALITÉ

Mardi | Au Jardin
15 août | des Capucins

2^{ème} édition
15 AOÛT 2023

Fête de la ruralité

au Jardin des Capucins

TONNAY CHARENTE

L'agriculture d'antan

- Présentation d'animaux de la ferme
- Marché de producteurs
- Repas charentais avec animations
- Exposition de tracteurs de collection
- Battages à l'ancienne
- Vieux métiers, vannerie, bouilleurs de cru

Renseignements : 05 46 82 63 91
www.tonnay-charente.fr

Facebook, Instagram icons

SUPER logo

LE FESTIVAL DES AVENTURIERS

6, 7 et 8 octobre | Salle des fêtes
Tonnay-Charente

organisé par :
« Trois Enfants Autour du Monde »

LE FESTIVAL DES AVENTURIERS

Vendredi 6, Samedi 7 & Dimanche 8 Octobre 2023
à Tonnay-Charente
(salle des fêtes)

UN BÉBÉ DANS LES PYRÉNÉES
KIRGHIZSTAN À CHEVAL
NONNE DU ZANKAR
LE CAP HORN EN KAYAK
LES AMÉRIQUES EN FAMILLE

Films, Conférences, Stands, Expositions, Rencontres, Repas exotique

INFO & Résa :
www.periple.org
06 11 58 50 45

ROCHEFORT OCEAN, Département Maritime, SUPER logo, TONNAY CHARENTE logo, VA logo



Mairie de Tonnay-Charente
81 Rue Alsace Lorraine
17430 Tonnay-Charente
05 46 82 14 30